

# **BILAN D'ACTIVITES**

## **SERVICE DECHETS**

**2016**



# Bilan annuel du service public de gestion des déchets 2016

## SOMMAIRE

### 1) Présentation générale du service

- 1.1) Compétences de la collectivité
- 1.2) Territoire desservi
- 1.3) Comparatif tonnages 2015/2016
- 1.4) Localisation des collecteurs et des unités de traitement

### 2) Collecte des ordures ménagères

- 2.1) Contrat de prestation
- 2.2) Tonnage et évolution

### 3) Collecte des déchets propres et secs

- 3.1) Contrats de prestation
- 3.2) Evolution de la qualité du tri
- 3.3) Campagne de contrôle des bacs de collecte
- 3.4) Sur le plan de la communication
- 3.5) livraisons des contenants

### 4) Collecte des Encombrants

- 4.1) Convention
- 4.2) Fréquence et utilisation

### 5) Fonctionnement de la déchetterie

- 5.1) Contrat de prestation
- 5.2) Horaires d'ouverture
- 5.3) Les différents flux traités
- 5.4) Tonnages collectés à la déchetterie

### 6) Collecte du Verre

- 6.1) Contrat de prestation
- 6.2) Tonnage

### 7) Collecte des déchets verts

- 7.1) Contrat de prestation
- 7.2) Tonnage et évolution

### 8) Indicateurs financiers

- 8.1) Dépenses et recettes

### 9) Faits marquants

## 1) Présentation générale du service

### 1.1) Compétences de la collectivité

Créée en 2002, la « Communauté de Communes du Montreuillois » est compétente en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés. Elle concerne les Ordures Ménagères (OM), les Déchets Propres et Secs (DPS), le verre, les encombrants, les déchets verts et la gestion de la déchetterie.

Le Service d'Enlèvement des Ordures Ménagères est composé comme suit :

Vice-Président : Mr Philippe FOURCROY

Ambassadeur du Tri : Mr Stéphane DENIS

Agent de déchetterie : Thomas VALUN, du 01/01/2016 au 01/07/2016.

Agent de déchetterie 20 heures : Eric VALUN, du 01/07/16 au 31/12/2016.

Agent de déchetterie 20 heures : Tony BOUTILLER, du 01/08/2016 au 31/12/2016.

### 1.2) Territoire desservi

La « Communauté de Communes du Montreuillois » compte 10 973 habitants (recensement INSEE 2012) repartis sur 21 communes ; le territoire s'étend sur plus de 35 kilomètres de long pour 10 kilomètres de large. Le taux d'habitat vertical est de 4.74 % pour une densité totale de 78.3 hab/km<sup>2</sup>.

### 1.3) Comparatif des Tonnages 2015/2016 tous flux confondus

	<b>TOTAL 2015</b>	<b>TOTAL 2016</b>
verre	529.78	562.38
JRM	367.06	320.78
EMR	307.21	334.92
Acier	24	24.64
Aluminium	2.6	3.86
PET Clair	72.74	37.52
PET foncé	19.22	0
PEHD	18.94	19.4
ELA	5.76	19.58
OM	3523.82	3431.71
ENC déchetterie	320.16	302.44
Films recyclables	10.73	11.68
Refus de collecte	126.31	143.77
<b>Total</b>	<b>5328.33</b>	<b>5212.68</b>

On constate une diminution des tonnages annuels de l'ordre de 115 tonnes.

#### 1.4) Localisation des collecteurs et des unités de traitement de la CCM

Matériaux	Collecteur	Traitement	Société	Localisation
Ordures ménagères Encombrants	VALLIERE	Méthanisation	IKOS	Bimont (62650)
Déchets verts	Astradec	Compostage	Astradec	Beaumerie, St martin (62170)
Déchets propres et secs	VALLIERE	Recyclage	CCSamerDesvres	Desvres (62240)
Collecte du verre	VALLIERE	Recyclage	O-I Manufacturing	Wingles (62410)

## **2) Collecte des Ordures Ménagères**

### 2.1) Contrats de prestation

La société Vallière a assuré la prestation de collecte des OM. Le coût de cette prestation se décompose comme suit : une partie fixe par mois de 10 525.48 € et un coût de transport de 65.16 € HT/tonne.

La société IKOS Environnement a effectué le traitement par méthanisation des OM au tarif de 74.68 € HT TGAP incluse (tarif /tonne : 60.62 € HT/tonne et 14.06 € HT/tonne de TGAP).

### 2.2) Tonnage et évolution

Les OM sont collectés selon la fréquence suivante : une fois par semaine pour les communes situées aux alentours de Montreuil, et deux fois par semaine pour la ville de Montreuil.

Le tonnage des OM 2016 s'élève à 3431.71 T, soit une diminution de 92.1 tonnes par rapport à l'année de référence 2015.

## **3) Collecte des déchets propres et secs**

### 3.1) Contrats de prestation

La société Vallière a assuré la collecte des propres et secs. Le coût de cette prestation se décompose comme suit : Une partie fixe de 5918.58 € HT/mois et un coût de transport à la tonne de 165.72 € HT/tonne

Le centre de tri de Samer Desvres a assuré le traitement des DPS au tarif de 73.96 € HT/la tonne entrante et 82.17 € HT/ la tonne sortante.

Suite à une convention signée le 07 octobre 2010, renouvelée le 06 décembre 2013, les tonnages des Journaux, Revues et Magazines (JRM), soit 320.78 tonnes, sont repris par l'Eco-organisme « Eco-Folio » et font l'objet d'un soutien financier (non connu à ce jour).

A titre d'information, 367.06 tonnes de JRM ont été collectés en 2015 pour un soutien financier de 13 321.79 €.

### 3.2) Evolution de la qualité du tri

Le taux de refus de la collectivité détermine le soutien financier des Eco-organismes. Il est de 15.47 % en 2016, 13.97 % en 2015 (source bilan 2016 : Communauté de Communes Samer-Desvres).

### 3.3) Campagne de contrôles des bacs de collecte

L'ambassadeur du tri a procédé à 578 contrôles de bacs, à l'envoi de 345 courriers contenant le rappel des consignes de tri.

Une attention particulière a été portée aux bacs des résidences collectives dont la qualité s'est nettement améliorée: contrôles fréquents, communication assidue avec les gardiens d'immeubles...

### 3.4) Sur le plan de la communication

- L'ambassadeur du tri est intervenu en binôme avec un service civique dans les écoles primaires de Montreuil et Attin, sur la thématique du tri sélectif et du développement durable. Ces animations ont été effectuées dans le cadre des Travaux d'Activités Périscolaires (13 séances), elles s'étaleront jusque la fin de l'année scolaire et ce dans le maximum d'écoles de la CCMontreuillois.
- Communication de proximité auprès des habitants de la Communauté de Communes en permanence lors des contrôles de tri.

### 3.5) Livraisons des contenants.

241 interventions ont été effectuées par l'ambassadeur du tri, elles se décomposent comme suit :

36 changements de volumes  
68 casses de bac (cuve, axe, roue et couvercle)  
88 nouvelles habitations  
38 composteurs  
11 vols

#### **4) Collecte des encombrants**

##### **4.1) Convention**

La collecte en porte à porte traditionnelle a été définitivement stoppée pour être remplacée par un service à la demande.

Depuis le 01 janvier 2013, par le biais d'une convention, Monsieur Stéphane THOREL assure ce nouveau service.

Cette convention est valable pour 5 m<sup>3</sup> par mois.

##### **4.2) Fréquence et utilisation**

Au cours de l'année, 445 « adresses » de la Communauté de Communes du Montreuillois ont utilisé les services de Monsieur THOREL. Les déchets collectés représentent un volume de 1604.5 m<sup>3</sup>, soit environ 53 bennes de 30 m<sup>3</sup>.

Par rapport à l'année 2015, les volumes collectés restent les mêmes.

#### **5) Fonctionnement de la déchetterie**

La déchetterie est un point d'apport volontaire à disposition des usagers, des artisans et des professionnels de la « Communauté de Communes du Montreuillois ». Ce nouveau concept, moderne et pratique permet, le tri et la valorisation des déchets ménagers spéciaux.

La plate-forme est surélevée afin de diminuer tout effort aux usagers pour le vidage des différents déchets dans les bennes.

##### **5.1) Contrat de prestation**

En 2016, la société Astradec a assuré le transport et le traitement, du bois et des déchets verts. Les encombrants, les gravats et le plâtre sont transportés et traités par l'entreprise Vallière.

Pour les Déchets Ménagers Spéciaux (peinture, acides, solvants), le transport et le traitement sont assurés par Ortec.

A partir du 01 Octobre 2015 les Déchets d'Elément d'Ameublement (litterie, meuble, mobilier ménager, mobilier de jardin) sont collectés par l'entreprise Ramery dans le cadre du contrat passé avec l'Eco-organisme « Eco-Mobilier », les tonnages collectés en 2015 ont fait l'objet d'un soutien financier à hauteur de 8 904.49 €.

### 5.2) Les horaires d'ouverture

La déchetterie de Beaumerie Saint Martin est ouverte tous les jours de la semaine sauf le dimanche et jours fériés, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (les horaires se terminent à 17h00 du mois d'octobre au mois d'avril).

### 5.3) Les différents flux traités

Cette infrastructure est composée d'une plateforme en béton, de bennes destinées à recevoir différentes catégories de déchets:

- les gravats
- les encombrants
- le bois
- la ferraille
- les D3E (déchets électriques)
- le plâtre
- les déchets spéciaux (acide, solvant, pot de peinture, produits phytosanitaires)
- les textiles, linges et chaussures
- les huiles usagées minérales et végétales
- le carton
- les tubes néons et ampoules
- les Déchets d'Elément d'Ameublement (DEA)
- les consommables de bureau.

### 5.4) tonnages collectés à la déchetterie

<b>Matière</b>	<b>Tonnage 2015</b>	<b>Tonnage 2016</b>
Encombrants	320.16	302.44
bois	359.62	320.43
D3E	71.6	82.6
Pâteux	11.13	14.33
fer	91	95
emballages souillés	0	0
solvant	1.49	2.02
carton	20.34	23.36
Gravats	511.89	556.9
Tubes néons	0.310	0.423
Placo-plâtre	81.86	75.84
<b>Total</b>	<b>1469.4</b>	<b>1473.3</b>

Soit 4 tonnes de déchets en plus par rapport à l'année 2015.

On constate, une forte augmentation des tonnages de gravat. A noter une baisse des tonnages des encombrants, de l'ordre de 17.72 tonnes, cela s'explique en partie par la mise en place de la benne d'éco-mobilier.

92 professionnels ont utilisés les services de la déchetterie, cela représente 1001 passages. Au total 5490 personnes sont passées à la déchetterie, la fréquentation a augmentée de 35.73 % par rapport à l'année de référence 2015.

A noter la performance de production des D3E qui est de 7.6 Kg/Hab/an, elle était de 6.6 en 2015. Soit une hausse des tonnages de 15.3 % (Source : bilan 2016 Eco-systèmes).

- performance environnementale :

82.6 tonnes de Déchets Electriques Electroniques et Electroménagers représentent 116 barils de pétrole brut d'économisés et cela permet aussi d'éviter l'émission de 409 tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère (Source : bilan 2016 Eco-systèmes).

-performance économique :

19 206 € d'économisés au titre du transport et du traitement auxquels s'ajoutent les 5474 € de soutien par l'éco-organisme. (Source : bilan 2016 Eco-systèmes).

## **6) Collecte du verre**

### **6.1) Contrat de prestation**

Le verre est collecté en apport volontaire par l'intermédiaire de 83 colonnes à verre. L'entreprise Vallière assure la collecte et le transport jusqu'à l'usine de recyclage. Le coût de cette prestation se décompose comme suit : une partie fixe de 96.29 € HT/mois et un coût de transport de 36.59 € HT/tonne.

### **6.2) Tonnage**

Nous avons collecté 562.38 tonnes de verre, soit une augmentation de 32.6 tonnes par rapport à l'année 2015.

## **7) Collecte des déchets verts**

### **7.1) Contrat de prestation**

Le transport des bennes et le traitement a été effectué par les services de la société Astradec.

Le coût de traitement est de 17.80 € HT/tonne (prix révisé au 01/10/2015), le transport d'une benne est fixé à 47 € HT.



## 7.2) Tonnage et évolution des déchets verts

2902 tonnes de déchets verts ont été collectés en 2016, soit 407 tonnes de plus que l'année 2015. Le coût de la collecte et du traitement s'élève à 96 799 € HT.

### **8) Indicateurs financiers 2016**

#### 8.1) Dépenses et recettes

<b>Dépenses</b> (total des charges supportées par la collectivité pour l'année 2016 pour la gestion de l'activité déchets)	<b>Recettes</b> (total des produits perçus par la collectivité pour l'année 2016 pour la gestion de l'activité déchets)
<b>Charges à caractère général:</b> 1 128 000.55 €	<b>Taxe d'enlèvement des ordures ménagères:</b> 1 207 648 €
<b>Charges de personnels et frais assimilés:</b> 55 795.67 €	<b>Redevance spéciale, redevance camping:</b> 49 409.25 €
<b>Remboursement prêt déchetterie :</b> 55 670.19 €	<b>Vente de matériaux, vente d'énergie soutien Eco-Emballage :</b> 344 897.74 €
<b>Achats Matériels :</b> 0 €	<b>Autres recettes de fonctionnement:</b> 7 651 €
<b>TOTAL 1:</b> 1 239 466.41 €	<b>TOTAL 2:</b> 1 609 605.99 €
<b>TOTAL 2-TOTAL 1</b> 370 139.58 €	Excédentaire

### **9) Faits marquants**

Au mois d'octobre 2016, un nouveau marché a été passé avec Astradec pour le transport et le traitement des déchets verts.

Au mois d'octobre 2016, un nouveau marché a été passé avec Astradec pour le transport et le traitement du bois.

Au mois d'octobre 2016, un nouveau marché a été passé avec Ortec pour le transport et le traitement des déchets ménagers spéciaux.

Au mois d'octobre 2016, un nouveau marché a été passé avec l'entreprise Vallière pour le transport et le traitement des encombrants, du bois, du plâtre et des gravats

